



## La Lettre de la Présidente



### L'édito

#### Ensemble pour aller plus loin

Cette lettre est riche d'actualités, qu'elles soient internes ou externes. Prenez le temps de la lire. Vous y trouverez tout le dynamisme qui nous porte.

La visibilité de notre association augmente, ce qui est une bonne nouvelle mais aussi pour nous une exigence : celle de poursuivre le recrutement de bénévoles, de donner à chacun la formation et le soutien dont il a besoin, et de développer notre communication, « faire et faire savoir ».

Cette rentrée, nous continuons nos démarches d'approche des élus et des ministres. A chacun, nous rappelons notre réalité, objectivée par les résultats du baromètre. Nous leur rappelons qu'il est de leur devoir d'améliorer la vie des personnes vivant avec des troubles psychiques et celle de leur entourage, et que c'est possible ! Des expériences inspirantes le prouvent. Nous leur portons nos plaidoyers afin de faire tomber les préjugés et d'améliorer l'accès aux soins, aux logements, à l'emploi, à l'éducation. Liberté, égalité, fraternité, ne sont pas que des mots inscrits sur les frontons des mairies de France !

**Nous ne sommes pas seuls.** Nous avons porté des amendements sur le projet de loi France travail avec les associations du Collectif Handicaps, en tenant compte des spécificités de chaque handicap, spécificités qui exigent des réponses variées et adaptées aux besoins de chacun. Avec les présidents de Commissions médicales d'établissements (CME) et les directeurs d'établissements, nous avons porté notre voix auprès du ministre de la Santé. Avec Handeo, nous avons construit un guide PCH. Avec les chercheurs de l'intelligence artificielle nous travaillons pour que le numérique n'oublie pas la santé mentale et la psychiatrie...

Pour faire tout cela, nous avons besoin de **vous**. Nous avons besoin de toutes vos compétences ! Défendre nos droits, lutter contre la stigmatisation ne se fera pas sans vous. Notre force est notre nombre. Ensemble, nous pouvons aller plus loin !

■ Marie-Jeanne Richard, Présidente

### A la Une

#### Découvrez la 4e édition du baromètre Unafam en avant-première !

Cette année encore, vous avez été nombreux à vous mobiliser pour faire du 4e Baromètre de l'Unafam un succès. Un immense merci pour votre soutien. Les principaux résultats seront rendus publics le 10 octobre à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale. Nous vous invitons à nous rejoindre le Vendredi 6/10 de 17h30 à 19h pour découvrir les résultats en avant-première. L'inscription à ce rendez-vous en ligne à destination exclusive des adhérents Unafam est

obligatoire pour recevoir le lien de connexion. Nous vous attendons nombreux, nous en profiterons pour vous dire comment nous utilisons ces chiffres dans nos plaidoyers ! [Rendez-vous ici pour vous inscrire](#)

Je m'inscris !

## Vie associative



**Événement**

24 et 25  
Novembre 2023

**Espace Charenton**  
323 bis, rue de Charenton  
Paris 12e

Vendredi 24  
novembre  
à partir de 15h

Samedi 25  
novembre  
10h – 16h

### **Les 60 ans de l'Unafam : les 24 et 25 novembre à l'Espace Charenton, Paris**

L'Unafam vous propose de partager un moment ensemble pour célébrer ses 60 ans. Nous vous invitons à vivre cet anniversaire sous forme d'un événement ponctué de moments forts qui vont se succéder pour saluer les combats menés et ceux à venir, pour regarder vers l'avenir, mais aussi pour se retrouver, partager et rire ensemble, notamment autour d'un cocktail le vendredi soir.

**Au programme** : des rencontres, des animations, des conférences, des débats, des témoignages...

**Les intervenants** : des familles, des bénévoles, des acteurs de la psychiatrie et de la santé mentale, des sociologues, des juristes, des politiques, des gemmeurs, des écrivains...

**Les thématiques** : la recherche, le rétablissement, la place des familles, l'effectivité des droits, les familles en Europe...

✔ Les 60 ans de l'Unafam sont ouverts à tous les adhérents sur inscription moyennant une participation de 35€ par personne: [ici](#)

👉 Merci à tous pour les mots et photos envoyés qui nous ont permis de créer une oeuvre collective à découvrir le 24 !

## Brèves

 **CNR Santé Mentale : les organisations demandent à être consultées**

14 organisations, dont l'Unafam, ont interpellé le ministre de la Santé et de la Prévention Aurélien Rousseau. Au vu de l'urgence de la situation de la psychiatrie, usagers, familles, psychiatres, directeurs, psychologues, infirmiers, demandent à faire part de leurs préoccupations en amont de la constitution de ce Conseil national de la refondation (CNR) Santé mentale pour que celles-ci soient traitées dans le cadre d'un véritable plan pour la psychiatrie. [En savoir plus](#)

### **Un pauvre plan contre la pauvreté**

Les associations de solidarité étaient conviées le 18 septembre à Matignon pour la présentation du Pacte des Solidarités, nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté. Les associations réunies au sein du Collectif ALERTE, dont l'Unafam, saluent les mesures nécessaires pour répondre à l'urgence. Toutefois, elles déplorent le manque de mesures structurelles de ce plan pour réduire durablement la pauvreté. [En savoir plus](#)

## **Ressources et vie quotidienne**

### **Découvrez le Guide d'aide à la construction d'un dossier de demande de PCH aides humaines**

L'Unafam et Handeo se sont associées dans la création d'un guide pour construire un dossier de demande de prestation de compensation du handicap (PCH) aides humaines pour faciliter le processus d'accès à cette ressource essentielle pour les personnes vivant avec un handicap psychique. [Consulter le guide](#)

## **Actualités**

### **Hello Handicap : le rendez-vous de l'emploi 100% digital !**

L'événement en ligne Hello Handicap aura lieu du 24 au 27/10/2023. Hello Handicap, c'est LA solution pensée pour faciliter le recrutement des travailleurs handicapés. Accédez à des milliers d'offres d'emploi, partout en France. Postulez aux offres d'emploi qui vous intéressent. Passez vos entretiens par téléphone ou par tchat, quand cela vous convient et sans vous déplacer. Trouvez le poste que vous cherchez. [En savoir plus](#)

### **Participez au Prix Vidéo Arts Convergences !**

L'Unafam est heureuse d'être à nouveau partenaire de la 5e édition du Prix Vidéo Arts Convergences. L'appel à projets est ouvert à tous. Cette édition récompensera des œuvres cinématographiques de tous genres de 4' max, sur le thème des maladies psychiques et de leur perception. Plusieurs prix et dotations pour un montant de 5000 € seront remis par un jury de professionnels à Paris, en décembre 2024. Ouverture de l'espace candidat début 2024 jusqu'au 14/10/2024. Plus d'informations et règlement sur [artsconvergences.com](https://artsconvergences.com)

### **«Tout compris !» sur Vivre FM : la première émission française de radio rédigée en FALC**

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la radio Vivre FM s'associent pour faciliter l'accès à l'actualité au travers d'un programme radio dont la particularité est d'être rédigé en FALC (facile à lire et à comprendre). Intitulée « Tout compris ! », cette émission prend la forme d'une revue de presse hebdomadaire. Diffusée tous les samedis à 9h depuis le 16/09, l'émission est également disponible en [podcast](#) sur le site [vivrefm.com](https://vivrefm.com) ainsi que sur les plateformes d'écoute. Ce programme est parrainé par [monparcourshandicap.gouv.fr](https://monparcourshandicap.gouv.fr)

## **Recherche et qualité des soins**

### **“Mutations” : un colloque pour la psychiatrie de demain**

Le 17/10/2023, l'Association des jeunes psychiatres et jeunes addictologues (AJPJA) organise sa 2ème Journée Nationale "Mutations", au Ministère de la Santé et de la Prévention. Au programme, co-construit avec tous les partenaires de cette journée, dont l'Unafam : la transformation des pratiques de soins / les perspectives pour une nouvelle politique publique en psychiatrie / la formation des psychiatres et addictologues / la lutte contre la stigmatisation / les données probantes et les recommandations de bonnes pratiques... Inscriptions gratuites mais obligatoires via [ce lien](#)

### **PsyCARE : ensemble pour la prévention et l'intervention précoce**

L'Unafam soutient le programme PsyCARE, qui vise à améliorer l'intervention précoce en cas de troubles psychiques en fournissant un nouvel ensemble d'outils faciles à diffuser pour faciliter l'accès aux soins, améliorer la détection précoce et offrir des programmes thérapeutiques personnalisés. Ces stratégies permettront d'adapter les thérapies à la personne dès les premiers stades du trouble. Nous vous proposons de participer à 2 études [ici](#).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [psy-care.fr](http://psy-care.fr), et aussi sur [santepsyjeunes.fr](http://santepsyjeunes.fr) pour suivre l'actualité sur la santé « psy » des jeunes

### **Appel à projet : les symptômes communs aux maladies du cerveau**

En partenariat avec l'Unafam, la Fédération pour la recherche sur le cerveau (FRC) lance un appel à projet sur les mécanismes sous-tendant les symptômes communs aux maladies du cerveau. Soumission du dossier avant le 5/10/2023. Les lauréats sélectionnés par le Conseil d'Administration sur recommandations du Conseil Scientifique seront connus mi-juillet 2024. [En savoir plus](#)

### **Programme IMPACT : testez les dispositifs lauréats !**

Dans le cadre du programme d'innovation IMPACT-Santé Mentale, dont l'Unafam est partenaire, un événement est organisé le 18/10/2023 de 10h-12h30 à Paris Santé Campus en présentiel. Celui-ci consiste à présenter les solutions développées par les 5 lauréats du programme et à les faire tester par les personnes vivant avec des troubles psychiques et leurs proches. [Inscriptions](#)

## **Déstigmatisation**

### **#SISM2023 : à tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit !**

La prochaine édition des SISM (Semaines d'information sur la santé mentale) se déroulera du 9 au 22 octobre 2023, avec pour thème : "À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit". A cette occasion, les bénévoles des délégations Unafam sont impliqués dans plusieurs centaines de manifestations dans toute la France à destination du grand public désireux d'être mieux informé sur les maladies psychiques et leurs prises en charge. [En savoir plus](#)

## **Focus**

### **Troubles psychiques et surmortalité : le cas du cancer**

L'IRDES (Institut de recherche et de documentation en économie de la santé) vient de publier une [étude](#) sur la surmortalité des personnes vivant avec un trouble psychique dans le cas du cancer, véritable enjeu de santé publique. Cette recherche met en évidence des inégalités pour les personnes vivant avec un trouble psychique, qui cumulent les vulnérabilités, mais aussi des préconceptions sur les difficultés associées aux troubles psychiques et une organisation inadaptée des soins que des politiques publiques pourraient améliorer. Des actions concrètes doivent être menées pour adapter les parcours de soins somatiques et lutter contre les préjugés.

## **FAQ Service social**

## **? Mon frère, étudiant en situation de handicap recherche actuellement un logement indépendant. Existe-il un dispositif particulier pour pallier à l'absence de garant ?**

La garantie Visale peut jouer ce rôle. C'est un dispositif gratuit de cautionnement géré par Action Logement destiné essentiellement aux locations du parc privé. Il se substitue au garant physique et constitue pour le bailleur une assurance contre les impayés dans la limite de 36 mois d'impayés mais également contre les dégradations à hauteur de 2 mois de loyer avec charges.

Le montant du loyer ne doit pas dépasser 1300 € en région, et 1500 € pour l'Île-de-France. Cette garantie est 100 % gratuite aussi bien pour le locataire que pour le propriétaire.

En cas de loyers impayés, Action Logement règle le loyer et les charges au bailleur. Dans ce cas, le locataire doit rembourser sa dette auprès d'Action Logement.

Les locataires éligibles à cette aide sont :

> Les salariés du secteur privé : Salaire inférieur ou égal à 1500 € nets/mois : tous sont éligibles sans conditions / Salaire supérieur à 1500 € nets/mois : éligibles à condition de ne pas être en CDI confirmé, et à condition que l'entrée dans le logement s'effectue dans les 6 mois de la prise de fonction. Le montant du loyer par rapport aux revenus doit être inférieur ou égal à 50 %.

> Les salariés en mutation professionnelle, même s'ils sont en CDI confirmé ;

> Les jeunes de 18 à 30 ans inclus, quelle que soit leur situation (salarié, non-salarié, fonctionnaire, étudiant/alternant, en recherche d'emploi...);

> Les ménages accompagnés dans le cadre d'une intermédiation locative, salariés ou non.

> Les personnes qui signent un [bail mobilité](#).

Pour les couples cotitulaires du bail, il suffit que l'un bénéficie de Visale pour que l'ensemble du ménage en bénéficie.

Le contrat de travail du salarié doit être d'une durée minimale d'1 mois. Dans le cas contraire, il doit justifier d'une durée de travail d'au moins 1 mois au cours des 3 mois précédant sa demande.

### **Mise en place d'un contrat de location protégé par Visale :**

Le locataire fait sa demande de garantie Visale sur [visale.fr](http://visale.fr) après avoir testé son éligibilité. En cas d'acceptation, il reçoit son visa dans les 2 jours ouvrés. Le propriétaire crée lui aussi son compte gratuitement sur [visale.fr](http://visale.fr). Il vérifie que son logement remplit les conditions requises. Il génère un contrat de cautionnement.

**A noter :** La signature du bail ne se fait qu'après validation du contrat Visale Bailleur. Pas de cumul possible avec une autre garantie, qu'il s'agisse d'un garant physique, bancaire, ou autre. Pour plus d'informations : [visale.fr](http://visale.fr)

■ Lydia Bardin - Assistante sociale Régions - 01.53.06.30.91 - [lydia.bardin@unafam.org](mailto:lydia.bardin@unafam.org)

## **Ecoute-famille vous recommande**

### **Mon corps a été capable d'accéder à mes émotions - Après la pluie - Binge Audio**

Ce podcast est le témoignage d'Hélène, qui a dû apprendre à s'occuper d'elle quand on lui a diagnostiqué un trouble bipolaire. Son long parcours psychiatrique lui a permis de réguler son humeur, mais c'est surtout avec l'aide de ses proches et la rencontre avec la danse qu'elle est parvenue à transformer sa souffrance en élan de vie.

## **Livre du mois**

### **"Pauvre folle", de Chloé Delaume**

Ce roman lie bipolarité et drames du passé, au fil des souvenirs de l'héroïne, Clotilde Mélisse. Publié en 2023 aux Editions du Seuil, ce livre traite des troubles psychiques et d'une histoire d'amour pas comme les autres. Plongez dans un

ouvrage aussi intime que vivant, entre amour et bipolarité, bien loin des idées reçues.

## **Formations Unafam pour les aidants**

**Pour vous inscrire, contactez la délégation la plus proche de chez vous !**

### **■ Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie**

30/09/2023 : Orléans (45)

06/10/2023 : Antibes (06)

07/10/2023 : Bois-Colombes (92) ; Strasbourg (67)

14/10/2023 : Amiens (80) ; Mulhouse (68)

17/10/2023 : Marseille (13)

18/10/2023 : Arras (62)

21/10/2023 : Grenoble (38) ; Vichy (03) ; Strasbourg (67)

28/10/2023 : Marquette-lez-Lille (59)

18/11/2023 : Lyon (69)

24/11/2023 : Bégard ou Saint-Brieuc (22)

### **■ Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires**

30/09 et 01/10/2023 : Bois-Colombes (92)

06 et 07/10/2023 : Tournefeuille (31)

07/10/2023 : Margny-lès-Compiègne (60)

13 et 14/10/2023 : Strasbourg (67) ; Saint-Brieuc (22)

### **■ Atelier d'entraide P R O S P E C T**

6,7 et 8 octobre 2023 : Rennes (35) ; Angerville-l'Orcher (76) ; Châteaulin (29)

7,8 et 14 octobre 2023 : Paris (75)

21, 22 octobre et 18 novembre 2023 : Rodez (12)

### **■ Journée d'information sur la dépression sévère et résistante**

30/09/2023 : Evreux (27)

06/10/2023 : Grenoble (38)

21/10/2023 : Strasbourg (67)

25/11/2023 : Saint-Quentin (02) ; Amiens (80) ; Nancy (54) ; Lyon (69) ; Rennes (35)

### **■ Troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent**

30/09/2023 : Valence (26) ; Poitiers (86)

07/10/2023 : Marseille (13) ; Bourges (18)

14/10/2023 : Bourg-en-Bresse (01)

28/10/2023 : Le Puy-en-Velay (43)

Unafam - Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

12 Villa Compoint - 75017 Paris | 01 53 06 30 43 | [www.unafam.org](http://www.unafam.org)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :

[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)